

## Droits à l'image et droits d'auteur

Distinguer les notions fondamentales du droit à l'image et du droit d'auteur à la lumière des dernières jurisprudences

**1 jour / 7 heures**

Tarif inter **800 € HT**

CODE : AS029

Tarif intra à partir de **2190 € HT** par jour (voir page 14)

### OBJECTIFS

- Définir la notion de droit d'auteur et la différencier du droit des marques
- Définir la notion de droit à l'image et déterminer ses conditions d'application
- Analyser des images complexes d'un point de vue juridique

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est accessible à tous.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Module  
Présentiel

Des cas concrets et leur jurisprudence sont étudiés au cours de cette journée. Les apprenants travaillent sur des problématiques rencontrées dans leur univers professionnel.

► Quiz Amont / Quiz Aval (voir page 8)

### MOYENS TECHNIQUES / SUIVI

→ Stage sans informatique  
Informations générales: voir page 195

### PROFIL DE L'INTERVENANT

Avocate au barreau de Paris ayant plus de 10 ans d'expérience en enseignement.

## PROGRAMME

### Définir la notion de droit d'auteur et la différencier du droit des marques

- Définir et décrire les principales règles du droit des marques
- Définir les principales caractéristiques du droit d'auteur : exemples pratiques
- Comprendre ce que recouvre le droit moral : définition et exemples
- Comprendre ce que recouvre le droit patrimonial : la rémunération de l'auteur
- **Études de cas tirées de la jurisprudence : incidence pratique dans l'utilisation ou la création d'œuvres protégées au titre du droit d'auteur (photographies, illustrations, créations graphiques...)**

### Définir la notion de droit à l'image et déterminer ses conditions d'application

- Connaître les textes et les principes fondateurs du droit à l'image
- Comprendre la mise en œuvre de ces textes par l'étude des décisions rendues sur le droit à l'image
- Déterminer les circonstances permettant de reproduire l'image des personnes (personnes anonymes, personnes célèbres, majeurs et mineurs)
  - incidence du contexte et des conditions de la prise de vues sur le droit à l'image et sur la liberté de reproduction de l'image d'une personne
  - principes, exceptions, limites à ne pas dépasser
- Déterminer les circonstances permettant de reproduire l'image des biens (propriétés privées, sites géographiques ou historiques, œuvres d'art)
- **Études de cas tirées de la jurisprudence : incidence pratique quant à la reproduction d'image des personnes ou des biens (photographies, illustrations, créations graphiques...)**

### Analyser des images complexes d'un point de vue juridique

- Acquérir des réflexes permettant de déterminer le droit applicable et d'éviter les pièges
- **Études de cas tirées de la jurisprudence et de l'expérience des apprenants : incidence pratique quant à la reproduction d'image où se superposent droit d'auteur, droit à l'image et droit des marques (photographies, illustrations, créations graphiques...)**

### PLANNING PARIS

>	>
>	>
>	>
8 avril 2019	11 octobre 2019
>	>
>	>

### L'INFO EN +

Formation animée par M<sup>e</sup> Isabelle Durand, avocate au barreau de Paris.